

INS EA MM

Institut national supérieur
d'enseignement artistique
Marseille Méditerranée

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
MARSEILLE MÉDITERRANÉE**

Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

Conseil d'administration

Séance du 04 avril 2024

DEMOS PASSERELLE - APPEL A PROJET

Délibération n°DELIB_11_FI_24_04_04_PASSER

L'an deux mille vingt et quatre, le quatre avril,

Le Conseil d'administration s'est réuni, en la salle du conseil au conservatoire Pierre Barbizet, à l'invitation de Monsieur le Président en date du 21 mars 2024.

VU

- Le code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1431-1 à 9 et R1431-1 à R1431-21, L 1441-1 et suivants et les articles R 1431-1 et suivants,
- les statuts de l'INSEAMM ;

Le Président,

EXPOSE

Dès la création de l'orchestre DEMOS MARSEILLE en 2021, le Conservatoire Pierre BARBIZET établissement INSEAMM, avait pour objectif de pouvoir accompagner les enfants vers la sortie de DEMOS ; en proposant la construction d'un orchestre « Passerelle », permettant la poursuite de la pratique collective au-delà des 3 premières années.

L'Orchestre DEMOS Marseille reste totalement présent dans la conduite de cette transition, par l'action permanente des membres du collège de l'Education Sociale et Populaire mais également du collège de l'Education Nationale, impliqués dans le travail de transition jusqu'à la « sortie » des enfants de ce dispositif pour aller ensuite vers la Cité de la Musique ou le Conservatoire.

Notre projet a pour objectif de se réaliser en Septembre 2024 à l'issue de la première cohorte DEMOS. Cette passerelle d'une durée d'un an serait une nouvelle voie d'accès au Conservatoire, avec pour objectif de :

- *Faciliter la transition entre les dispositifs montés sur le territoire et le conservatoire pour les enfants qui souhaitent poursuivre leur apprentissage musical,*
- *Créer des points de convergence et des passerelles entre les approches pédagogiques développées par les acteurs de l'Éducation Sociale et Populaires et celles de l'Enseignement spécialisé,*
- *Mettre en œuvre un parcours spécifique avec une dominante « pratique orchestrale » autour de laquelle se greffent de manière cohérente des enseignements différenciés adaptés aux profils des élèves,*

Nous souhaitons que la passerelle DEMOS soit la première préfiguration permettant à d'autres dispositifs sur le territoire portés par le Conservatoire, la Cité de la Musique ou d'autres partenaires d'accéder aux différentes pratiques par une seconde voie.

Le plan de financement de cette opération sera présenté au prochain conseil d'administration car nécessite encore la recherche de financement auprès de différents partenaires (Ville de Marseille, Métropole, Département, Région, État, CAF, mécénat).

Le montant total du budget prévisionnel du projet s'élève à 172 707 €.

Pour financer ce projet, l'INSEAMM souhaite déposer une demande de subvention à hauteur de 15 000 € auprès de la DRAC PACA et du cabinet du Préfet délégué pour l'égalité des chances des Bouches du Rhône.

Telles sont les raisons pour lesquelles je demande au Conseil d'administration d'adopter ma proposition,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver l'opération et les recherches de financement.

Article 2 : d'autoriser le Directeur Général à solliciter le financement auprès des différentes collectivités, de l'État et de partenaires (CAF, mécènes).

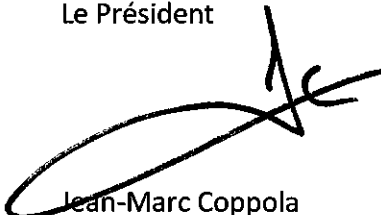
Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	17
Nombre de suffrages exprimés	22
Votes pour	22
Votes contre	0
Abstentions	0

La présente délibération mise aux voix est :

- Adoptée
- ~~Rejetée~~

Fait à Marseille, le 4 avril 2024.

Le Président



Jean-Marc Coppola

Transmise au représentant de l'État le 04/04/2024

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.

Publiée sur le site de l'établissement le : 05/04/2024

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20240404-11CA240404PASS-DE
Reçu le 05/04/2024

